

e u r o p a

en partenariat avec :

LE GROUPE
LA POSTE

Entretiens Universitaires Réguliers
pour l'Administration en Europe

Les services postaux en Europe : diversification des missions et proximité territoriale

Vendredi 27 novembre

Colloque EUROPA 2015

*Conseil régional du Limousin
Hôtel de Région - Salle d'Assemblée
27 bd de la Corderie - Limoges*

Dans le cadre de l'Intergroupe du Parlement européen
« **Biens communs et Services Publics** »



Animation : Jacques BREDA, Chargé de communication de la Banque Postale, Speaker
du Stade Toulousain et du Toulouse Football Club

Partenaires :



GROUPE MONITEUR



1995-2015

EUROPA fête ses

20 ANS

Les services postaux en Europe : diversification des missions et proximité territoriale

"L'enjeu posé, et c'est une véritable question politique, est celui de la proximité et de l'égalité des Français devant le service public" ; c'est en ces termes que débute le rapport d'information sur les conditions du maintien du service public dans les territoires et la contribution que la Poste pourrait y apporter (Assemblée nationale, n° 2495). La question de la présence des services publics dans les territoires ruraux ou non urbanisés se pose dans presque tous les pays d'Europe aujourd'hui ; et dans tous les pays d'Europe également, les missions postales évoluent fortement. Dans un tel contexte, chaque Etat s'est interrogé, selon des modalités différentes, pour déterminer si la reconfiguration des activités des opérateurs postaux ne pouvait pas contribuer à maintenir les services publics au nom d'un maillage territorial nécessaire.

Le colloque Europa 2015 souhaite donc aborder la problématique des services postaux en Europe, sous l'angle de la diversification de leurs missions, mais aussi de leur indispensable proximité territoriale ; c'est la raison pour laquelle elle a choisi d'organiser cette rencontre en partenariat avec le Groupe La Poste mais aussi avec l'Intergroupe du Parlement européen « Biens communs et services publics ». Si l'Association Europa a voulu s'intéresser à une mission particulière, c'est avant tout pour montrer comment les évolutions liées au droit de l'Union européenne, à l'ouverture à la concurrence, à la diversification des opérateurs, mais aussi aux progrès technologiques ont conduit à une véritable mutation de cette activité.

La première question est de déterminer si les politiques menées par l'Union européenne sont en phase avec les principes posés par les traités, tels que la concurrence non faussée, une régulation assurant l'équilibre entre concurrence et cohésion, les obligations de service universel... L'exemple du service postal est donc un élément permettant de mieux appréhender les évolutions pour d'autres services d'intérêt économique général.

Dans un second temps, il sera nécessaire d'envisager les missions et les obligations des services postaux dans le contexte de l'Union européenne. Les directives européennes sont, en ce domaine, nombreuses, et finalement plutôt exigeantes quant au service universel ; mais il est intéressant d'apprécier la manière selon laquelle les Etats les ont transposées et s'ils ne se sont pas affranchis des obligations que le droit européen leur imposait.

Une première table ronde, rassemblant des experts des opérateurs postaux, en France et en Europe, permettra de s'interroger sur la régulation européenne des services postaux : comment s'effectue cette régulation, avec quels objectifs en particulier en termes de concurrence et d'information des consommateurs ? Les régulateurs des différents pays travaillent-ils ensemble ? Comment s'effectue la régulation des tarifs mais aussi le choix des opérateurs ? De même, le statut des personnels a notablement évolué du fait de ces mutations ; les Etats n'ont-ils pas alors renforcé la précarité des situations des agents en charge des missions postales ? Autant de questions auxquelles chaque expert national traitera par référence aux modalités en vigueur dans son pays. Le service postal est cependant autre chose qu'un service public parmi d'autres ; il constitue un enjeu européen de présence et de cohésion territoriale, ce que démontrera la deuxième table ronde. L'évolution de ses missions l'a amené à reconfigurer ses activités ; il peut devenir le chef de file de la présence des services publics en milieu rural ; il est considéré aussi comme le point d'entrée en France des nouvelles maisons de services au public... Ces mutations se ressentent dans de nombreux pays européens et il sera très utile de disposer d'une approche comparée des pratiques en Europe.

Mais à l'heure du numérique, est-il encore utile de recourir à des services postaux ? C'est à cette question que s'intéressera la troisième table ronde. Quels sont les nouveaux usages, les nouveaux modes de consommation et d'échanges ? Le service postal peut-il tirer profit de l'essor du commerce électronique ?

Le renouveau du service public n'est pas un vain mot, le service universel n'est pas qu'une illusion sémantique... Les évolutions technologiques conduisent à des remises en question majeures, mais elles peuvent resserrer les liens entre les citoyens, les territoires et les activités d'intérêt général. C'est en tout cas ce que le colloque Europa souhaite démontrer !

Les services postaux en Europe : diversification des missions et proximité territoriale

8h30 Accueil des participants

9h00 Ouverture du colloque

Propos d'accueil :

Michel SENIMON, *Délégué général d'EUROPA, DGSA-DRH de l'Université de Limoges*

Allocutions de :

- **Gérard VANDENBROUCKE**, *Président du Conseil régional du Limousin*
- **Hélène PAULIAT**, *Présidente de l'Université de Limoges*
- **Jean-Paul FORCEVILLE**, *Directeur de la Régulation et des Affaires Institutionnelles et Européennes, Président du Conseil d'Administration de PostEurop*
- **Christine JOSSET-VILLANOVA**, *Administrateur en charge des relations européennes, Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)*
- **Laurent CAYREL**, *Préfet de la Région Limousin et de la Haute-Vienne (sous réserve)*

9h45 Rapport liminaire

Les politiques menées par l'Union européenne sont-elles en phase avec les principes posés par les traités ? Il sera utile de se poser la question pour les missions de service public postal. Les traités posent le principe de la concurrence non faussée, d'une régulation qui garantit l'équilibre entre concurrence et cohésion, d'une régulation vis-à-vis des opérateurs prenant en compte/en considération les services rendus aux usagers. Ces principes, en matière postale, sont-ils appliqués et respectés dans le domaine de la régulation, et, vis-à-vis des personnels, sont-ils compatibles avec le développement du numérique ? Le service universel, que les directives avaient garanti largement, n'est-il pas en train d'être remis en cause par les Etats eux-mêmes ?

Rapporteur : Robert SAVY, *Président d'honneur d'EUROPA, Conseiller d'Etat (H)*

10h15 Séance introductive

Les services postaux dans le contexte de l'Union européenne : quelles missions, quelles obligations ?

Il s'agit ici d'étudier les directives européennes relatives au service postal (en partant de la directive 97/67 CE du 15 décembre 1997 sur les règles communes pour le développement du marché intérieur des services postaux de la Communauté et l'amélioration de la qualité du service), et notamment de voir comment les Etats les ont transposées. Quelle est, dans différents pays, l'étendue du service universel ? Quelles sont les conséquences sur le statut des personnels en charge de ces missions ?

Rapporteur : Jean-Paul FORCEVILLE, *Directeur de la Régulation et des Affaires Institutionnelles et Européennes, Président du Conseil d'Administration de PostEurop*

Co-rapporteurs : Pierre BAUBY, *Enseignant-chercheur associé à l'Université Paris VIII et à Sciences Po., fondateur de « Reconstruire l'Action Publique » (RAP) ; Fabien TESSON*, *Maître de conférences à l'Université d'Angers*

11h15 Table ronde 1

Quelle régulation pour les services postaux en Europe pour quelle concurrence et avec quels personnels ?

Les Postes européennes interviennent désormais dans un environnement très largement concurrentiel qui, compte tenu de leurs missions et de leur rôle spécifique, appelle une régulation, non seulement au niveau de chacun des Etats membres mais également à l'échelon européen. Il apparaît donc indispensable, afin de bien comprendre les contraintes qui s'exercent sur elles, d'identifier non seulement les acteurs de la régulation, mais aussi les objectifs poursuivis au travers de cette régulation sectorielle : maintien d'un service postal universel de qualité, surveillance du marché, protection et information des consommateurs, choix des opérateurs de services postaux. Si la régulation doit organiser la concurrence - ou la coopération - entre les différents opérateurs, elle doit également intégrer l'impératif de garantie du service universel. L'environnement concurrentiel dans lequel évoluent les Postes européennes conduit à s'interroger sur les évolutions du statut des personnels : fonctionnaires, contractuels, la situation juridique de ces personnels ne se caractérise-t-elle pas par une montée en puissance de la précarité ?

Rapporteur : Joëlle TOLEDANO, *Professeur des Universités en Sciences Economiques à CentraleSupélec (France)*

Co-rapporteurs : Dominique BAILLY, *Directeur de la performance et de la prospective stratégique RH du Groupe La Poste, Président du Comité de Dialogue social européen pour le secteur postal ; un Député européen membre de l'Intergroupe du Parlement européen « Biens communs et Services Publics »*

Intervenants : Pieter H.L.M. KUYPERS, *Professor European and national procurement law at the faculty of law, Radboud University Nijmegen (Pays-Bas) ; Graham GARBUTT*, *Visiting Professor of Governance and Development, University of the West of England, UK representative and past president of the European Association of State Territorial Representatives (Royaume-Uni) ; Sevasti CHATZOPOULOU*, *Visiting professor at the Institute for Society and Globalisation, Roskilde University (Danemark) ; André JÄNTGES*, *Senior Expert, International Postal Relations, Deutsche Post DHL Group, Bonn (Allemagne) ; Beatriz GALVÁN SANTIAGO*, *Coordinatrice des relations avec l'Union Européenne, Correos (Espagne)*

Débat avec la salle

13h00 Buffet offert par EUROPA et ses partenaires

14h30 Table ronde 2

Le service postal, un enjeu européen de présence et de cohésion territoriale

Le service postal est contraint, dans tous les pays européens, de se réformer fortement. La remise en cause de certaines missions, comme la distribution du courrier, du fait de la révolution numérique, l'amène à se reconfigurer et à se structurer autour de nouveaux enjeux. Celui de l'égalité dans l'accès au service public, et surtout celui de la proximité sur le territoire (points de contact) sont les principaux. Les facteurs, en France, voient leur avenir transformé par le développement de nouvelles missions, dans le domaine, notamment des services à la personne. Est-ce le même enjeu dans toute l'Europe ? Les maisons de services publics ont été longtemps en France un espoir pour les populations

de zones défavorisées ou éloignées des grands centres urbains. Les services postaux, par leur maillage territorial et leur réseau, peuvent-ils remplacer ces maisons de services publics, dont le bilan est assez nuancé : très coûteuses, un déploiement trop lent... Faut-il alors redéfinir les missions des services publics postaux, qui deviendraient les chefs de file des services publics ? Quel est leur rôle dans les maisons de services au public ?

Rapporteur : Guy Pierre SACHOT, *Directeur de la Direction du Développement Territorial Groupe La Poste (France)*

Co-rapporteur : Jean-Paul DENANOT, *Député européen, Co-Président de l'Intergroupe du Parlement européen « Biens communs et Services Publics »*

Intervenants : Istvan TEMESI, *Ph.D., Maître de Conférences, Université Nationale du Service Public (UNSP), Budapest (Hongrie)* ; **Antony GALABOV**, *Professeur en Sociologie Politique et de la Culture, Nouvelle Université Bulgare (Bulgarie)* ; **Marius PROFIROIU**, *Professeur et Doyen de la Faculté d'Administration et Management Public de Bucarest, Vice-président d'EUROPA, Président du réseau NISPAcee (Roumanie)* ; **Myriam OUAKI**, *Avocate, Collaboratrice au sein du cabinet Abreu Advogados, Lisbonne (Portugal)*

Débat avec la salle

16h15 Table ronde 3

Le service postal à l'heure du numérique : quels défis, quel avenir ?

Le service postal voit son volume d'activité baisser de manière importante ; parallèlement se développe le commerce électronique ; comment, dans ce contexte, maintenir un niveau d'activité suffisant pour garantir la pérennité du service postal ? Le service postal peut-il bénéficier de l'essor et du dynamisme du commerce électronique ? Comment évolue l'offre de services numériques proposée par les services postaux (envois transfrontaliers, sécurisation des échanges...) ? Quels sont les nouveaux usages, les nouveaux modes de consommation et d'échanges ? Comment évoluent les frontières traditionnelles entre les marchés postaux, ceux de la logistique et de la distribution, et ceux des services de proximité et de la communication ? Comment sont gérés les défis de la dématérialisation, du big data... ?

Rapporteur : Guy Pierre SACHOT, *Directeur de la Direction du Développement Territorial Groupe La Poste (France)*

Co-rapporteurs : Alexis MONS, *Directeur Général Délégué Emakina France* ; **un Député européen** *membre de l'Intergroupe du Parlement européen « Biens communs et Services Publics »*

Intervenants : Antony GALABOV, *Professeur en Sociologie Politique et de la Culture, Nouvelle Université Bulgare (Bulgarie)* ; **Brid QUINN**, *B.Ed (NUI), MA & PhD (Limerick), Lecturer in Public Administration and specialises in local governance and EU policies, University of Limerick (Irlande)* ; **Dariusz DOLCZEWSKIE**, *Directeur de la Stratégie et du Développement de Poczta Polska (Pologne)* ; **André JÄNTGES**, *Senior Expert, International Postal Relations, Deutsche Post DHL Group, Bonn (Allemagne)* ; **Stella KYVELOU**, *Maitre de conférences, Université Panteion d'Athènes, Point Focal National, ESPON2013 (Observatoire Européen pour le développement et la cohésion territoriale) (Grèce)*

Débat avec la salle

18h00 Rapport de synthèse

Hélène PAULIAT, *Professeur de droit public (OMIJ-Limoges), Présidente d'EUROPA*



EUROPA est une organisation non gouvernementale dotée :

- d'un réseau d'experts européens dont l'action bénéficie du soutien de la Région Limousin et de la CNP Assurances,
- du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.



La participation des agents territoriaux au colloque EUROPA 2015 peut être validée par le CNFPT au titre de la **formation de professionnalisation**, sur simple demande effectuée à l'aide du bulletin d'inscription joint.

Vous pouvez obtenir des informations sur ce colloque et vous inscrire directement sur le site internet d'EUROPA :

www.europaong.org



Accès direct à la rubrique colloque EUROPA à partir de la page d'accueil.

Vous pouvez également contacter la délégation générale de l'association EUROPA :

- par téléphone ou par fax : 05 59 27 46 11
- par gsm : 06 82 80 21 39
- par e-mail : europa@unilim.fr